LA COQUILLE

LE PETIT JOURNAL

Décembre 2023

Au sommaire :

- Le mot de Madame le Maire
- Extraits du conseil municipal
- Informations municipales
- L'agenda du mois
- Informations associatives
- Informations d'urgence

La Coquille

www.ville-lacoquille.fr

Le mot de Madame le Maire

Mesdames, Messieurs, Chers concitoyens,

Comme prévu, nous avons inauguré la "Maison Destruel", le samedi 4 novembre. Des locataires sont attendus sous peu.

Notre concitoyen, Charlie Mazière, a reçu des mains de Gilles Rodriguez, 3ème adjoint au Conseil municipal de La Coquille, les insignes de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite lors de la cérémonie commémorative du 11 Novembre. Cette cérémonie s'est déroulée en présence d'une nombreuse assistance et plus particulièrement du député Jean-Pierre Cubertafon, des conseillers départementaux Corinne Ducrocq et Stéphane Fayol, des maires Bernard Vauriac et Didier Garnaudie, du Major Chagnaud, des pompiers et portes-drapeaux et de nombreux conseillers municipaux.

L'isolation des couloirs des écoles a été réalisée par l'équipe technique communale pendant les vacances scolaires de la Toussaint.

L'inauguration de la nouvelle maison de retraite a eu lieu le jeudi 16 novembre. Cette reconstruction commencée en mars 2018 a connu bien des vicissitudes. Néanmoins, cette réalisation est parvenue à son terme. L'investissement personnel du Directeur dans ce dossier s'est avéré primordial. Notre population dispose désormais d'un établissement moderne et équipé pour un meilleur confort des résidents et de meilleures conditions de travail pour le personnel.

Nous allons devoir mettre en place le Plan communal de sauvegarde. Il est obligatoire pour chaque commune. C'est un document d'organisation globale de gestion des évènements selon leur ampleur et leur évolution. Sous l'autorité du maire, ce plan organise la préparation et la réponse, au profit de la population, lors des situations de crise. Cela va demander beaucoup de réflexion et un recensement exhaustif des moyens disponibles tant publics que privés sur la commune.

Nous allons également devoir travailler sur le Plan de mise en Accessibilité Voirie et Espaces Publics (PAVE). La loi prévoit le principe d'accessibilité, quelle que soit la situation de handicap ou de mobilité réduite. Gestionnaire des espaces publics et garante de la libre circulation de ses administrés, la commune est responsable de la politique des aménagements relatifs à l'accessibilité sur son territoire. Pour les communes de plus de 1000 habitants, le PAVE fixe au minimum les dispositions susceptibles de rendre accessible aux personnes handicapées ou à mobilité réduite l'ensemble des circulations piétonnes et des aires de stationnement présentes sur le territoire.

Bonne continuation à tous,

Michèle FAURE
Maire de La Coquille

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2023 A 20H00

Présents : (12/15) Mesdames DELIENNE Brigitte – FAURE Michèle – FAUCHER Danielle – LACOTTE Marie-Claude - WARNEZ Fabienne Messieurs GARNAUD Alain – GASPARINE Jacques – LARRATTE Maxime – PRIVAT Pascal - RODRIGUEZ Gilles –SELLAS Stéphane - ROUSSARIE Pierre
Excusées (3/15) : MALLARD Sophie - VIDAL Aurore- PELLICO-ROUSSEAU Ludivine
Pouvoirs : VIDAL Aurore à PRIVAT Pascal – MALLARD Sophie à RODRIGUEZ Gilles - PELLICO-ROUSSEAU Ludivine à Maxime LARRATTE
Secrétaire de Séance : Jacques GASPARINE

SUJETS A L'ORDRE DU JOUR

Madame le Maire sollicite l'autorisation de l'assemblée délibérante de rajouter 3 sujets qui n'étaient pas prévus à l'ordre du jour de la réunion du conseil municipal :

1. Projet d'implantation d'un relais radioélectrique audiovisuel et de télécommunication
2. Demande de subvention au titre de la DETR pour le projet d'aménagement du site de l'ancien collège
3. Division parcellaire Commune/Monique MATHIVAUX

Avis favorable à l'unanimité pour les 3 sujets supplémentaires proposés

1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 septembre 2023
Approbation à l'unanimité

2) DYLAN DOGNON DEMANDE L'UTILISATION DE L'ESPACE CULTUREL POUR UNE RESIDENCE D'UNE SEMAINE POUR LA PREPARATION DE SA TOURNEE (Délibération 2023/67)
Avis favorable à l'unanimité pour une location de 1100.00€ pour la période demandée

3) ETUDE DU RAPPORT ETABLI PAR LA SOCIETE A2I SUR LE PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITE DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS (PAVE) (Délibération 2023/68)
La programmation de travaux est validée à l'unanimité suivant le calendrier joint à la délibération

4) DEMANDE DE LOCATION D'UNE PARTIE DE L'ANCIENNE SCIERIE PAR MONSIEUR DANIEL FAURE (Délibération 2023/69)
Monsieur Daniel FAURE sollicite la location d'une partie du hangar de l'ancienne scierie pour une surface de 450 m2.
Le tarif de location mensuelle voté à l'unanimité est de 250.00€ charges comprises

5) NOMINATION D'UN CHEMIN RURAL AU LIEU-DIT « LES NEYROUX » (Délibération n°2023/70)

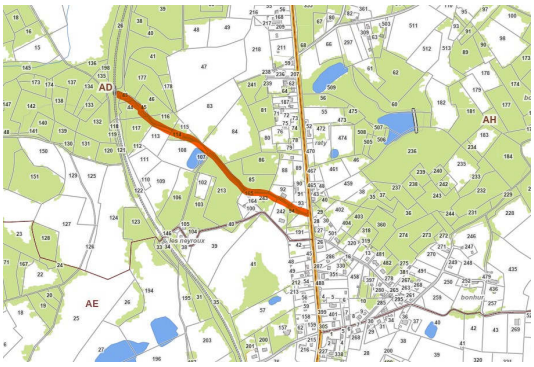

Le Conseil municipal valide à l'unanimité le nom suivant : "Chemin de l'Oasis"

6) MOTION DE SOUTIEN CONCERNANT LE NOUVEAU PROJET D'AMENAGEMENT DU SECTEUR DE BEYNAC (Délibération n°2023/71)
Le Conseil municipal s'abstient, à l'unanimité

7) <u>PROJET D'IMPLANTATION D'UN RELAIS RADIOELECTRIQUE AUDIOVISUEL ET DE TELECOMMUNICATION</u> (Délibération n°2023/72)

La Société ilr-telecom a démarché la mairie pour l'implantation d'un pylône pour l'opérateur FREE au niveau de l'ancienne scierie Merle.

Surface de la parcelle souhaitée : 160m2 – prix d'achat : 8000€ - Le groupe TDF sollicite la signature d'un accord de principe

Avis favorable à l'unanimité

8) <u>DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR POUR LE PROJET D'AMENAGEMENT DU SITE DE L'ANCIEN COLLEGE</u> (Délibération n°2023/73)

Madame le Maire propose à l'assemblée délibérante de modifier le plan de financement voté par délibération 2023/55bis du 29 Août 2023 pour le projet cité en objet. L'enveloppe financière se détaille selon le tableau ci-dessous en € HT :

Montant des travaux d'aménagement	212 027.02
Eclairage solaire	1 989.00
Végétalisation (plantation arbres)	1 399.82
TOTAL	**215 415.84**

Madame le Maire propose à l'assemblée délibérante d'adopter le ***<u>nouveau plan de financement</u>*** ci-dessus

DEPENSES : 215 415.84

RECETTES : 64 624.75 (30% DETR) /107 707.92 (50% Agence de l'eau) / 43 083.17 (20% Autofinancement)

Avis favorable à l'unanimité

9) <u>DIVISION PARCELLAIRE COMMUNE/MONIQUE MATHIVAUX</u> (Délibération n°2023/74)

Madame le Maire rappelle l'acquisition de la propriété de Monsieur RAINAUD Jean 36 Rue de la République.

Celle-ci jouxte celle de Madame Monique MATHIVAUX au numéro 34 Rue de la République.

D'un commun accord avec Madame MATHIVAUX il a été convenu d'établir un plan de division.

Madame le Maire sollicite l'autorisation de l'assemblée délibérante de signer l'acte notarié chez Me EUDENBACH à Dournazac validant :

- la servitude de passage que la commune consent à Madame MATHIVAUX pour se rendre sur sa propriété depuis la RN 21 par l'accès sous le porche
- La cession d'une partie de la propriété de Madame MATHIVAUX au profit de la commune

Avis favorable à l'unanimité

Actualités et rétrospectives

Travaux au groupe scolaire primaire

Après la rénovation des deux cours de récréation et de l'électricité à l'école maternelle, les vacances de la Toussaint ont été mises à profit par les employés municipaux afin de rénover le couloir de l'école élémentaire : isolation des murs, pose de plaques de placoplâtre, installation d'un lavabo et de sa robinetterie, pose de carrelage et sous-couche de peinture avant mise en place de toile de verre. La peinture de finition se fera dans un second temps. ■

Cérémonie du 11 novembre

En présence de Monsieur le Député Jean-Pierre Cubertafon, de représentants du Conseil départemental (Corinne Ducrocq, maire de Coulaures et Stéphane Fayol) et de nombreux élus du secteur, la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 s'est déroulée sur la place du Souvenir. Comme chaque année, un dépôt de gerbes et un hommage aux Morts pour la France ont ponctué cette cérémonie émouvante. ■

Inauguration de la Maison Destruel

Le samedi 4 novembre, la maison Destruel, située au 2 rue Dolet Blanchou, a été officiellement inaugurée par Mme Faure, maire de la Coquille. A cette occasion, une plaque a été dévoilée.
Cette petite cérémonie, sous une pluie battante, a été suivie par une visite au profit de la population. Les travaux de rénovation (isolation, électricité, fenêtres, chauffage, plomberie, façade...) réalisés par des entreprises locales, étant terminés, cette maison accueille son premier locataire depuis le 27 novembre dernier : il s'agit d'un stagiaire pour le cabinet vétérinaire. Pour mémoire, ce logement pourra accueillir, prioritairement, jusqu'à 4 stagiaires ou professionnels de santé. ■

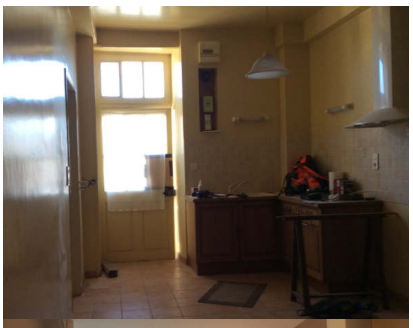

Avant/après travaux

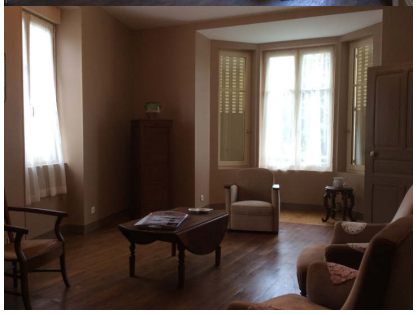

Remise des insignes de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite à Charlie Mazière

La cérémonie du 11 novembre a aussi été l'occasion de la remise des insignes de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite à Monsieur Charlie Mazière, par Gilles Rodriguez, 3ème adjoint, Chevalier de la Légion d'Honneur et Chevalier de l'Ordre National du Mérite. Cette remise de décoration marquait la reconnaissance de la Nation pour les 72 années de service de Charlie Mazière au service du ministère de la Défense, d'abord en tant que militaire d'active, largement déployé sur des théâtres opérationnels pendant 18 années et ensuite au sein d'associations et au service des Anciens Combattants. Le discours prononcé à cet effet pour rendre hommage à la carrière exceptionnelle de Charlie Mazière est joint. A l'issue de la cérémonie commémorative du 11 novembre, un pot a été offert par la municipalité dans la salle du conseil municipal.

Discours prononcé par Gilles Rodriguez, 3ème adjoint, lors de la remise des insignes de Chevalier de l'Ordre National du Mérite à Charlie Mazière, récipiendaire :

Comme chaque année, nous voici réunis devant le Monument aux Morts pour célébrer l'Armistice du 11 novembre 1918. Cependant, cette année diffère quelque peu des précédentes : au devoir de transmission de la mémoire qui guide notre rassemblement sur la place du Souvenir, nous sommes aussi présents pour honorer un de nos concitoyens, dont le mérite a été reconnu par le Président de la République. En effet, par délégation du Président de la République, je vais remettre l'insigne de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite à Monsieur Charlie Mazière.
Cette distinction nationale couronne avant tout les mérites militaires éminents de Charlie Mazière qui peut légitimement s'enorgueillir de 72 années de services reconnus par le ministère de la Défense. Oui, vous avez bien entendu : 72 années de services.

D'abord, en tant que militaire, très largement déployé en opérations, sur des théâtres extérieurs : appelé le 1er juillet 1954, Charlie est dans un premier temps affecté dans une unité opérationnelle, le 7ème Régiment d'Artillerie Anti-aérienne Coloniale à Mazagan (aujourd'hui El Jadida). Maintenu sous les drapeaux du fait des évènements en Algérie, il s'engage ensuite au 12ème Régiment d'Artillerie Coloniale, en unité de nomadisation dans la région de Fès avant d'être affecté en Algérie le 26 juillet 1957 dans le sud oranais, dans la région de Relizane. Après le Maroc et l'Algérie, c'est l'Afrique Occidentale Française ; direction Dakar, au sein du 6ème Régiment d'Artillerie Coloniale et plus particulièrement, la 1ère batterie stationnée à Rufisque. A l'issue, retour en Algérie au 7ème Régiment d'Artillerie Antiaérienne Coloniale à Colomb Béchard, dans le Sud-Ouest algérien, à 80 km de la frontière marocaine. En juillet 1962, son régiment étant redéployé à Colmar, il embarque à Mers-El-Kébir, en tant que chef du détachement précurseur. Ce passage en métropole sera de courte durée : Charlie est affecté à Madagascar au sein du 21ème Régiment d'Artillerie Antiaérienne Coloniale, à Diégo-Suarez. Après la proclamation d'indépendance malgache, il quitte Madagascar et rallie le 303ème Groupe d'Artillerie de Marine, stationné à Sarrelouis, en Allemagne. A l'issue de restructurations au sein du ministère des Armées, Charlie est versé dans l'artillerie métro-politaine et affecté au 20ème Régiment d'Artillerie cantonné à Limoges. Il quitte peu après le service actif, le 1er octobre 1972, avec le grade d'adjudant-chef.

Ce regard en arrière a le mérite de nous faire entrevoir une carrière militaire extraordinaire rythmée par une présence active sur la plupart des théâtres d'opérations extérieures où Charlie Mazière a personnellement connu l'épreuve du feu, à plusieurs reprises : une blessure de guerre et deux blessures en service commandé nous rappellent la réalité de son engagement. La Patrie reconnaissante lui a d'ailleurs déjà décerné, à titre militaire des décorations prestigieuses : La Médaille Militaire, la Croix du Combattant Volontaire, la Croix du Combattant, l'Insigne des Blessés, la Médaille de Reconnaissance de la Nation, la Médaille ▶

commémorative d'Afrique du Nord avec les agrafes Maroc, Algérie et Sahara.

L'engagement militaire de Charlie Mazière aurait pu prendre fin à l'issue de ces 18 années de services actifs. Il n'en fut rien : aujourd'hui encore, il continue à œuvrer au service des Anciens Combattants et à participer pleinement au devoir de transmission de la mémoire. Ainsi, cela fait plus de 50 ans que Charlie est au service des Anciens Combattants d'Algérie, mais aussi des autres générations du Feu, lorsque le Président de leur association venait à disparaître. Il continue à animer les commémorations patriotiques, succédant notamment à Roger Moulinard, Président de la Fédération Ouvrière et Paysanne des Anciens Combattants. Chaque année, il fleurit le carré militaire du cimetière de La Coquille qu'il a fait reconnaître (et réhabiliter) par le Pôle National des Sépultures de Guerre et par le Souvenir Français. Il a aussi personnellement contribué à la réparation de certains oublis historiques en étant largement à l'origine de l'inscription au Monument aux Morts de plusieurs Combattants, morts pour la France. On peut mentionner 5 Poilus à La Coquille, 1 Poilu à Saint-Paul, 1 Ancien Combattant d'Indochine, Pierre Jouvie, à Saint-Priest, sans oublier l'ajout de la mention « Mort pour la France » au profit de Georges Gaborit, décédé à l'hôpital de Sainte-Marie. De plus, au niveau des associations relevant du ministère de la Défense, il fut aussi contrôleur aux comptes de l'Union des Sous-Officiers en Retraite de la Dordogne, membre du conseil d'administration de la 833ème Section des Médaillés Militaires, dont il est toujours, à ce jour, adhérent.

Cependant Charlie Mazière ne fut pas seulement le retraité militaire résolument actif que nous connaissons tous, véritable maître de cérémonie de toutes les cérémonies militaires qui se déroulent à La Coquille. Cet ancien correspondant du quotidien Sud-Ouest s'est aussi impliqué dans la vie associative civile locale. Ainsi, il fut trésorier de l'amicale laïque et du syndicat d'initiative de La Coquille au milieu des années 70. Il fut aussi Secrétaire et Commissaire Général du Groupement Avicole de la Dordogne. Son engagement au sein de cette association durant les expositions nationales d'aviculture à Périgueux a d'ailleurs été reconnu par l'élévation au grade de chevalier dans l'Ordre National du Mérite Agricole.

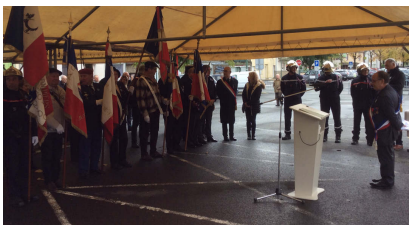

Après ce rapide aperçu d'une vie entière bien remplie au service de notre pays et de la vie associative, et avant de procéder à la remise des insignes de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite, je voudrais juste conclure par quelques mots, plus personnels, mais qui sont, j'en suis certain, l'expression du sentiment général qui prévaut au sein de la municipalité : "Chapeau bas, Monsieur Charlie Mazière, pour cette vie si remplie, au service de notre pays, des Anciens Combattants et de notre vie locale. C'est avec fierté et un immense respect que je vais, au nom du Président de la République, vous remettre publiquement les insignes de Chevalier de l'Ordre National du Mérite, qui couronne un engagement permanent et constant, de 72 années au service du Pays et de vos anciens camarades de Feu".

"Au nom du Président de la République et en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés, nous vous faisons chevalier de l'ordre National du Mérite". ■

Terre de Jeux Paris 2024

Le 2 novembre 2023, la journée Terre de Jeux Paris 2024, organisée par le Conseil départemental, s'est déroulée au gymnase. Une douzaine d'enfants de 8 à 11 ans a participé de 9h30 à 15h30 à deux activités :
- du kin ball le matin, animé par M. Pidoux Yann (UFOLEP Dordogne)
- de la boxe l'après-midi, supervisée par le Boxing Club de Trélissac.

La plupart des enfants découvraient ces 2 disciplines. L'écoute et l'implication des jeunes participants ont ravis les intervenants. ■

Inauguration de l'EHPAD Henri Frugier après travaux

Le 16 novembre dernier, une cérémonie célébrant la fin des travaux de modernisation de l'EHPAD Henri Frugier s'est tenue en présence de Monsieur le Député Jean-Pierre Cubertafon, de Monsieur le Président du Département, Germinal Peiro, des Conseillers Départementaux Isabelle Hyvoz et Stéphane Fayol, de Monsieur le Directeur de la délégation départementale de l'Agence Régionale de Santé, des élus du secteur, de Madame le Maire, Présidente du Conseil d'Administration de l'EHPAD, ainsi que des élus de La Coquille. Cette cérémonie, qui outre la coupure traditionnelle du ruban tricolore, a aussi donné lieu à une visite de l'établissement rénové, à laquelle la population était aussi conviée. Ces importants travaux de reconstruction, permettront, en premier lieu d'améliorer les conditions d'accueil de nos aînés, en prenant mieux en compte les enjeux de la grande dépendance. Cette renovation profonde, qui s'est étalée sur cinq ans, avec des retards significatifs imputables à la pandémie de COVID-19 et à la faillite de plusieurs entrepreneurs, constitue une véritable renaissance pour cet établissement créé, par décret, le 22 août 1969 et dont la première pierre fut posée le 30 janvier 1971, par le préfet de l'époque et par l'ancien maire, Monsieur Henri Frugier. Ce projet ambiteux s'est donc finalement étalé sur cinq années pour un coût total de 13,5 millions d'euros. Malgré un environnement économique tendu, le Département a appuyé financièrement ce projet avec l'octroi de deux subventions pour un montant total de 1,9 million d'euros tandis que l'ARS a contribué avec un appui financier qui s'élève, au total, à 1 million d'euros. Le reste du financement a été fourni par de l'autofinancement (à hauteur de 2,5 millions d'euros) et par deux emprunts. Les subventions obtenues (qui représentent 22% du coût total) permettront de continuer à rendre soutenable le prix journée pour les usagers. Si la maison de retraite a ouvert ses portes le 8 janvier 1973, il a fallu attendre la restructuration de 1992 pour que la capacité d'accueil soit portée de 80 à 100 lits. Aujourd'hui, la capacité d'accueil a été maintenue à 100 lits, tous en chambres individuelles alors que, jusqu'alors, 80 résidents occupaient des chambres doubles (et uniquement 20 bénéficiaient d'une chambre individuelle). 68 chambres individuelles sont donc installées au rez-de-chaussée et 32 à l'unité Alzeihmer, située à l'étage. Toutes ces chambres ont une superficie d'au moins 20 m2 et intègrent une salle d'eau individuelle. Les locaux communs, la cuisine, la blanchisserie, l'atelier, la partie administrative ont aussi été modernisés. De nombreux meubles et équipements ont aussi été renouvelés. Un effort a aussi été consenti pour l'aménagement des abords, végétalisés et accessibles aux résidents. Le nouveau bâti a aussi intégré l'utilisation des énergies renouvelables et du gaz naturel, en remplacement de la chaudière au fioul, pour l'électricité et le chauffage. Les bâtiments s'appuient également sur les principes du double flux et de la perméabilité de l'air tout en intègrant, naturellement, la connexion aux nouvelles technologies. Ce projet ambitieux, à l'utilité publique manifeste, a pu être mené à bien grâce aux efforts constants des équipes, en particulier du directeur de l'établissement, Monsieur Karl Koukoui. Nous disposons donc, sur le territoire de la commune de La Coquille d'un établissement résolument moderne, capable d'accueillir dans de bonnes conditions 100 aînés, dont 32 avec des troubles du comportement, dans un cadre sécurisé et largement amélioré, tout en contenant les coûts de séjour pour les résidents et en offrant des conditions de travail plus optimales pour l'ensemble du personnel de l'EHPAD. ■

Hommage à Dolet Blanchou et à Joseph et Alfred Maloubier

Dans le sillage de la commémoration du 80ème anniversaire des arrestations de Dolet Blanchou et de Joseph et Alfred Maloubier, le week-end du 23 septembre dernier, la municipalité poursuit son hommage en publiant le discours de Monsieur Bedoin :

Monsieur le Sénateur,
Mesdames et Messieurs les conseillers régionaux et départementaux, Madame le Maire,
Mesdames et Messieurs les élus,
Madame la Présidente du Comité ANACR de Thiviers
Monsieur le Président de l'Amicale du 1er Régiment FTPF Dordogne-Nord
MM. les représentants des associations du Monde combattant, Mesdames et Messieurs en vos titres et qualités
Chère Nancette, Chère famille
Chers porte-drapeaux,
Chers camarades et Ami(e)s,

Je voudrais en préambule de mon propos remercier Madame le Maire, son conseil municipal, la famille de Jean Dolet Blanchou, la Présidente du Comité ANACR de Thiviers et le Président de l'Amicale du 1er Régiment FTPF Dordogne-Nord d'avoir accepté que le Comité départemental de l'Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance, l'ANACR, participe à cet hommage, remercier également Jean-François, pour avoir, au nom de sa famille, retracer brillamment le parcours de ce primo-résistant.
Qu'il me soit ici permis d'évoquer quelques souvenirs personnels... Je me devais d'être présent aujourd'hui car, voici 50 ans, jeune enseignant, je fus nommé au CEG de La Coquille et j'eus l'occasion, lors de ma première rencontre parents-professeurs, de recevoir la mère de Line et Philippe, Nancette. J'ignorais alors tout de son histoire et de celles de ses parents. Ce n'est que le lendemain, que mes collègues, notamment Jean-Louis Maublanc, me dirent qui elle était... Ce fut mon collègue Arsène Dumain qui me parla pour la première fois de Dolet Blanchou et des frères Maloubier. C'est probablement ce qui m'amena à m'impliquer dans la préparation du Concours National de la Résistance et de la Déportation.

Les élèves du collège furent lauréats départementaux en 1990 avec leur travail collectif sur "Le général de Gaulle, chef de la France Libre et de la Résistance" (ce qui amena Claude Boyer, à proposer ce nom pour le baptême du nouveau collège) et, l'année suivante, lauréats nationaux avec leur mémoire sur "la Déportation et les camps nazis de concentration". Cette année-là, Nancette nous prêta photos et documents sur Dolet et nous parla un peu plus longuement de son histoire familiale, comme elle l'a fait hier devant les élèves du collège. Après 20 ans passés au CEG puis au collège Charles de Gaulle, j'obtins ma mutation pour Périgueux et j'eus, en tant que parent d'élève, à nouveau à croiser la route de Nancette, infirmière à la cité scolaire Laure Gatet. Au cours d'un échange, elle m'avoua n'être jamais allée en Allemagne sur les traces de son père et me dit : "Si, un jour, vous allez à Dora, pensez à moi".
Toujours impliqué dans le CNRD, j'eus le plaisir de faire témoigner devant mes élèves nombre de résistants et déportés parmi lesquels notamment un compagnon d'infortune de Jean Dolet Blanchou et d'Alfred Maloubier, André Mouton qui, dans son livre Retour inespéré qu'il offrit à mes élèves, évoquait l'enfer de Dora dans lequel avaient disparu ses camarades périgourdins. Cet homme, si modeste et si discret avec lequel je m'étais lié d'amitié, fut à l'origine d'une rencontre entre les élèves du collège Michel de Montaigne dans lequel j'enseignais et ceux de la Realschule Oker, rencontre qui déboucha quelques mois plus tard, sur un projet européen de type Comenius intitulé Travail de mémoire : le combat n'est jamais terminé dont André Mouton fut le parrain.
C'est pourquoi, à la rentrée 2004, me souvenant du souhait de Nancette, je pris contact avec elle pour lui proposer de nous accompagner lors de notre première visite, du 22 au 26 novembre 2004, à Goslar en Basse-Saxe. C'est ainsi, Chère Nancette, que, le mercredi 24 novembre, tu fis, avec les élèves délégués des collèges européens impliqués dans le projet (Goslar en Allemagne, Brzeg en Pologne, Altofonte en Italie et Périgueux) et sous la conduite d'André Mouton, les 70 km séparant la petite cité allemande du Mémorial de Mittelbau-Dora, à proximité de Nordhausen.
Ce jour-là, ce fut difficile et émouvant pour toi comme pour ▶

▶pour nous tous. A peine arrivée et descendue du minibus, te voilà posant le pied sur le sol de Dora que ton père avait foulé quelques 60 ans plus tôt... te voilà figée "comme un bloc de gel" pour reprendre l'expression de Charlotte Serre... De longues minutes au cours desquelles Clément et Marine, les deux élèves périgourdins, t'ont entourée de toute leur affection... Puis, à leur bras, guidé par André, ce fut la visite du camp, la place d'appel, les baraquements, puis la lente montée vers le Mémorial de Mittelbau... le moment de commémoration au cours duquel les élèves délégués déposèrent un bouquet à la mémoire de ton père et de ses milliers de camarades d'infortune et toi, trois boules (une pour ton frère, une pour ta sœur et une pour toi) de l'hortensia qu'avait planté ton grand-père. Vint enfin la visite du Crématoire, puis un long moment de recueillement devant l'Ossa humiliata, la fosse abritant les cendres des déportés morts "dont la présence muette, dit Boris Pahor dans son ouvrage Pèlerin parmi les ombres, marque dans la conscience populaire une borne inamovible de l'histoire humaine". Ce 24 novembre 2004, tu avais enfin mis tes pas dans ceux de ce père que la barbarie nazie arracha à ton affection alors que tu n'avais que 8 ans. Mais tu n'en avais pas fini pour autant avec les épreuves puisqu'après cet émouvant hommage, sous la conduite d'André Mouton, nous primes, tous ensemble, la direction du "Tunnel" ... En réalité deux tunnels parallèles, longs de 1800 mètres, d'une largeur comprise entre 9 et 11 mètres et d'une hauteur comprise entre 6,5 et 7 mètres, reliés par une série de quarante-six tunnels parallèles longs de 150 mètres, aménagés à l'origine pour abriter des réserves stratégiques d'hydrocarbures et, après le bombardement par la RAF, le 18 août 1943, du centre de recherche sur les fusées de Peenemünde, transformés, d'août 1943 à mars 1944, en une usine de montage ultramoderne pour la construction des V2.

Après avoir emprunté pendant une centaine de mètres le tunnel d'accès (ouvert en 1995), nous voilà dans le tunnel A. Dans la pénombre de cette usine souterraine où la température est très fraîche (autour de 8°C, même en été) et où subsiste une vague odeur de brûlé, André Mouton, non sans émotion, évoqua pour nous et surtout pour toi, Nancette, fille de son camarade Dolet, les conditions dans lesquelles furent aménagées ces galeries glacées, obscures, sinistres, encombrées de débris de fusées, encore hantées par la souffrance des hommes.

Il rappela qu'à l'occasion de ces travaux effectués sans grands moyens matériels, dans un contexte d'urgence, d'improvisation, de violence, Jean Dolet Blanchou vécut jour et nuit sous terre dans les conditions les plus déplorables, privé d'air frais et de la lumière du jour. C'est dans cet univers de débris de ce qui fut l'une des plus grandes machines infernales du IIIème Reich que Jean, matricule n°30665, fit le sacrifice suprême.

A mesure que nous progressions sur la passerelle spécialement aménagée au-dessus des débris, il égrenait ses souvenirs. Parvenus au début de la galerie 44, nous nous retrouvâmes dans la galerie centrale située entre les tunnels A et B. A cet endroit-là, l'ensemble est inondé et André d'évoquer la dure réalité de la vie quotidienne dans cet enfer concentrationnaire nazi. En observant les restes qui gisent au fond de l'eau claire, chacun put mieux mesurer le calvaire que tous ces hommes eurent à subir. Près de 6 000 détenus décédèrent pendant cette période de 7 mois appelée "l'enfer de Dora".

Jean, décédé le 4 février 1944, fut de ceux-là. "Blanchou, rapporte André Mouton, est mort sur son châlit, le troisième jour de son arrivée à Dora. Il avait mal à une jambe et le manque de soin avait aggravé son état" et d'ajouter : "Je suis content que Maloubier soit resté à l'extérieur [il avait été transféré au Kommando d'Ellrich] car s'il avait eu la place de Blanchou au marteau-piqueur, il serait déjà mort à l'heure qu'il est. Ce poste faisait des hécatombes. Quelle vision d'horreur !". Son ami, Alfred Maloubier (matricule n°30673), est décédé, jour pour jour, un an plus tard, le 4 février 1945 à Mittelbau. Ainsi, à Dora, dernier des "grands camps" créés par le régime nazi, quelques 26500 détenus parmi lesquels beaucoup de Français trouvèrent la mort, ce qui valut à ce camp et ses Kommandos le qualificatif de "Cimetière des Français".

Tous les participants, enseignants et élèves du collège Michel de Montaigne, ont gardé un souvenir ému de ces instants et ont été particulièrement fiers de t'accompagner, chère Nancette, dans ce nécessaire voyage de mémoire, tout comme ils l'ont été en 1998, en accompagnant André Mouton (matricule n°30568) à l'occasion du baptême du lycée d'Oker qui, désormais, porte son nom.

A travers eux, c'est à tous les résistants, déportés politiques, triangles rouges, que nous rendons aujourd'hui un hommage mérité. Il convient de rappeler que si depuis quelques années, les regards se sont davantage portés sur l'application de la "Solution finale" en France et la déportation de persécution (elle concerne 76 000 Juifs, dont 11000 enfants), la déportation de répression ne doit pas être occultée. N'oublions pas qu'environ 90000 de nos concitoyens furent victimes des politiques répressives allemandes, en France occupée, en Alsace et Moselle annexées ou sur le territoire du Reich. Jean Dolet Blanchou et Alfred Maloubier font partie des 98 habitants de la Dordogne ayant fréquenté le camp de Mittelbau-Dora, l'un des camps de concentration et d'extermination par le travail les plus meurtriers du IIIème Reich. Ils ont toute leur place dans le long travail de recherche mené par un groupe d'historiens qui a retracé, dans un ouvrage de plus de 2500 pages, les destinées des 9000 déportés français passés par le camp de Mittelbau-Dora. Une cérémonie sera organisée par l'AFMD, le samedi 25 novembre prochain à Périgueux. Nous espérons vous y retrouver nombreux.

Pour conclure, l'ANACR qui demeure la principale structure de passeurs de mémoire des valeurs de la Résistance et des combats des Résistants et qui n'a cessé depuis la Libération, de combattre la xénophobie et les résurgences potentielles ou avérées du fascisme, doit continuer à appeler les citoyennes et les citoyens et les jeunes générations à la vigilance et doit être déterminée à "poursuivre le combat des résistants contre le fascisme", à lutter contre le négationnisme et l'antisémitisme et à rester mobilisé pour montrer que, pour la défense de la liberté et de la tolérance, "le combat n'est jamais terminé".

Tout au long de l'année, l'ANACR, conjointement avec l'AFMD, travaille au sein du Comité de Liaison et du Prix du Concours de la Résistance et intervient dans les établissements scolaires pour mettre en valeur le sens antifasciste, démocratique, humaniste et patriotique du combat et du sacrifice des Résistant(e)s et des Déporté(e)s contre la barbarie, pour libérer la France de l'occupation nazie et de ses complices pétainistes, pour abattre le fascisme et le nazisme, faire connaître, ce qu'a été la réalité de la Résistance, de ses combats, de ses valeurs et de son rôle, ce qu'a été la réalité de la déportation, du système concentrationnaire nazi et la Résistance et le sacrifice des déportés pour contrecarrer, dans les pires circonstances, les desseins les plus odieux, pour préserver l'humanité, là où précisément on a voulu la faire disparaître.

En ce jour où nous sommes rassemblés, toutes générations confondues, autour de Nancette et des siens, pour honorer Jean Dolet, pionnier de la Résistance en Dordogne-Nord, je voudrais m'adresser aux plus jeunes, en leur demandant de garder toujours à l'esprit cette citation d'Alexis de Tocqueville qui, dans son ouvrage, De la démocratie en Amérique, en 1835, écrivait : "Quand le passé n'éclaire plus l'avenir, l'esprit marche dans les ténèbres". Cette citation, à elle-seule, résume la raison et surtout la nécessité de notre présence ici aujourd'hui.

Je vous remercie.

Jean-Paul BEDOIN

Secrétaire général adjoint de l'Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance
Président du Comité départemental de la Dordogne
Membre du Jury national du Concours National de la Résistance et de la Déportation
Co-président du Comité de Liaison et du Prix du Concours de la Résistance et de la Déportation

jpbedoin@yahoo.fr / 0676999947

Commerces et services

Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

La Communauté de communes Périgord-Limousin s'est engagée pour la transition écologique avec son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) parce qu'il est crucial de s'attaquer aux causes du changement climatique en maitrisant les émissions de gaz à effet de serre (c'est ce qu'on appelle l'atténuation) et de limiter les dégâts éventuels en anticipant les impacts du changement climatique (c'est ce qu'on appelle l'adaptation). La Communauté de communes s'est fixée l'ambition de devenir un territoire durable, attractif et moteur de comportements écoresponsables, en accélérant le passage à l'action de son Plan Climat (PCAET) avec le soutien de l'Agence de la Transition Ecologique (ADEME).

Contact : Karine POUYADOU
05 53 62 28 22 / 06 30 55 42 99

Aujourd'hui, vous pouvez tester l'utilisation d'un vélo à assistance électrique avec le service de location de la Communauté de communes, profiter de conseils gratuits voire d'aides financières pour la rénovation énergétique de votre logement avec le programme Happy Habitat au 05 33 12 01 17, ou encore proposer vos idées en remplissant le formulaire « Vous souhaitez contribuer ? » sur notre site internet www.perigord-limousin.fr rubrique Nos services au quotidien / Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Pour plus d'informations, suivez-nous sur l'application gratuite « Aux Actes ».

aux ACTES !

karine.pouyadou@perigord-limousin.fr

Horaires de la déchèterie

Du 1er novembre au 31 mars 2024, les horaires d'ouverture seront les suivants :

Mardi, jeudi, vendredi et samedi :
de 8h30 à 12h
et 13h30 à 18h

Fermée le lundi, dimanche et les jours fériés.

Tél. : 05 53 52 43 76

Dossier de demande d'aides à l'autonomie pour les personnes âgées à domicile

Le Conseil Départemental vous informe qu'un nouveau formulaire pour la demande d'aides à l'autonomie pour les personnes âgées à domicile est dorénavant en vigueur. Ce formulaire se substitue au dossier de demande d'aides existant. Il est commun à la MSA, à la CARSAT et au Conseil Départemental APA. Ce nouveau formulaire peut être récupéré en mairie ou être téléchargé sur le site du Conseil Départemental.

Le portrait du mois

Danielle Faucher, conseillère municipale

82 ans, un enfant, retraitée de La Poste.
Élue en 2020, puis réélue en décembre 2022.

L'agenda du mois

Les évènements municipaux et associatifs à venir

Décembre

Jour

6 mercredi 6 décembre :
Réunion publique : *Cambriolages, escroqueries et démar--chages à domicile. Séniors, comment vous protéger ?*

Organisée par **la gendarmerie, l'association CASSIOPEA et la mairie de La Coquille**, cette réunion se tiendra **à la Maison des Associations à partir de 15h,** avec l'intervention de la Maison de Protection des Familles.

9 samedi 9 décembre :
Téléthon : jeu du caddie, Tennis Club de La Coquille

Dans le cadre du Téléthon, le Tennis Club de La Coquille organise un jeu du caddie (deviner le nombre de balles dans le caddie) à raison de 2€ par proposition, **de 14h à 16h30 au gymnase**. Activités et vente de gâteaux, boissons, et produits au profit du Téléthon seront également proposées. L'urne du Téléthon sera également au marché de Noël le lendemain.

10 dimanche 10 décembre :
Marché de Noël

Le marché de Noël aura lieu le dimanche 10 Décembre 2023 **de 10h à 18h à l'Espace Culturel Claude Boyer.** Exposants divers, artisans, décorations de noël et commerçants seront présents avec leurs produits régionaux. Animation et présence du Père Noël raviront petits et grands.

Buvette et restauration sur place.

Les inscriptions seront clôturées le 1er décembre.

L'agenda du mois

Décembre

14 jeudi 14 décembre :
Soirée Cinéma | Film : *La Passion de Dodin Bouffant*

A l'**Espace Culturel Claude Boyer à 20h30** avec l'Association **Ciné Passion**.

Entrée : 6€ **-14 ans : 4€**
Tarif réduit : 5€ **Carte 5 places : 20€**

Synopsis :
En France vers 1885, Eugénie travaille depuis vingt ans comme cuisinière pour le célèbre gastronome Dodin. Elle est considérée comme excellente dans son domaine. Cela s'explique notamment par le temps qu'Eugénie a passé en cuisine avec Dodin. Au fil des années, une passion affectueuse s'est développée entre eux. De leur amour commun pour la gastronomie naissent des plats uniques, savoureux et délicats. Eugénie, femme éprise de liberté, n'a cependant jamais voulu épouser Dodin. Il décide alors de cuisiner lui-même pour la première fois pour sa bien-aimée.

16 samedi 16 décembre :
Loto de Noël

Organisé par **le Comité des Fêtes**, ce loto, animé par Jean-Marie, démarrera **à 20h45** (ouverture des portes à 19h), à l'**Espace Culturel Claude Boyer**.

15 parties dont partie spéciale et bourriche.

Buvette et petite restauration sur place.

Réservation : 06 80 62 09 29

21 jeudi 21 décembre :
Soirée Cinéma | Film : *Chasse gardée* (sortie nationale)

A l'**Espace Culturel Claude Boyer à 20h30** avec l'Association **Ciné Passion**.

Entrée : 6€ **-14 ans : 4€**
Tarif réduit : 5€ **Carte 5 places : 20€**

Synopsis :
Dans un village sans histoire, une maison de rêve en pleine nature est à vendre. Pour Simon et Adelaïde, à l'étroit dans leur appartement parisien avec leurs deux enfants, c'est l'occasion idéale de faire le grand saut et de quitter l'enfer de la ville. Mais le rêve se transforme rapidement en cauchemar quand ils réalisent que leurs si sympathiques voisins utilisent leur jardin... comme terrain de chasse ! Entre voisins, la guerre est déclarée et tous les coups (bas) sont permis !

Actualités des associations

Association Amis et Pèlerins de St Jacques Limousin- Périgord

Le refuge de La Coquille prend ses quartiers d'hiver après avoir reçu, entre mars et octobre, 641 pèlerins. Nous ne pouvons que remercier tous les hospitaliers bénévoles qui sont venus de tous les coins de France pour assurer l'accueil et le confort des pèlerins pendant 15 jours d'affilée dans notre refuge. Notre gratitude va aussi à la Mairie qui ne manque pas de nous apporter son aide pour améliorer le fonctionnement du refuge qui ouvrira à nouveau ses portes le 15 mars 2024. ■

Association pour le Don de Sang Bénévole en Pays de Jumilhac

Nous avons tous le pouvoir de sauver des vies en prenant 45 minutes de notre temps pour donner un peu de notre sang, dont seulement une dizaine pour l'étape de prélèvement. Le sang est un liquide précieux qui est indispensable à la VIE. N'attendons pas une urgence, prenons le temps de faire un don maintenant et régulièrement. ■

Prenons rendez-vous sur :
dondesang.efs.sante.fr
ou **05 53 45 52 40**

Conditions pour donner son sang :
- Être âgé de 18 à 70 ans et peser au moins 50 kg
- Ne pas venir à jeun pour donner son sang
- Se munir d'une pièce d'identité
- Tous les groupes sanguins sont recherchés

Prochaines collectes 2024
Lundi 15 janvier 2024 de 15h30 à 18h30 à l'espace culturel de La Coquille
Lundi 11 mars 2024 de 15h30 à 18h30 à l'espace culturel de La Coquille
Lundi 5 août 2024 de 15h30 à 18h30 à l'espace culturel de La Coquille
Lundi 18 novembre 2024 de 15h30 à 18h30 à l'espace culturel de La Coquille

Pour contacter l'association :
06 14 67 15 29 (Mme Boyer)

J.L.F. Ressoucerie & Cie : appel aux dons

Moto , Mobilette , Vélo , Electronic-vintage , Console , Vinyle

L'association loi 1901 J.L.F. Ressourcerie & Cie, qui propose une ressourcerie, de la réparation, du recyclage et de la transformation d'objets des années 1950 à 1990 lance un appel aux dons concernant un grand nombre d'objets divers : motos, mobylettes, vélos, casques, chaîne hi-fi, platines vinyles, télévisions, walkman, radios anciennes, vinyles, auto-radio, télécommandes ou consoles de jeux. ■

Point de dépôt :
- au coffee shop Twisted Iron de St-Pardoux-la-Rivière, 16 rue des Dominicaines.
- Hangar 425, route de la Gare, St-Pardoux-la-Rivière, tous les 2ème samedi de chaque mois de 14h30 à 18h30.

Contact :
J.M. : 06 61 16 10 97
Lucas : 07 88 91 43 42
Fred : 06 73 77 46 02

Informations d'urgence

Urgence médicale

Maison médicale de La Coquille : **05 53 55 36 70** (jusqu'à 18h)
Infirmières : **06 15 63 48 50** - **06 12 22 99 36**
Pompiers : **18** Gendarmerie : **17**

Urgence vétérinaire

Cabinet vétérinaire de La Coquille : **05 53 52 80 58**
Urgences en dehors des heures d'ouverture (pas de SMS) : **06 09 55 37 18**

Pharmacies de garde | Décembre 2023

	Période	Pharmacie	Adresse	Téléphone
Dordogne	Le 1er déc.	Bernard-Feigel	124 rue du Dr Pierre Millet, **Saint-Pardoux-la-Rivière**	05 53 56 72 84
	Du 2 au 8 déc.	Seegers	2 place de la Résistance, **Saint-Saud-Lacoussière**	05 53 56 97 15
	Du 9 au 15 déc.	Rodes	9 rue Jean Jaurès, **Thiviers**	05 53 55 02 55
	Du 16 au 22 déc.	Chemille	4 place des 3 coins, **Thiviers**	05 53 55 00 80
	Du 23 au 29 déc.	Nyom	4 et 6 place du Château, **Jumilhac-le-Grand**	05 53 55 30 40
	Du 30 au 31 déc.	Guyonneau	Le Bourg, **Saint-Jean-de-Côle**	05 53 62 33 75
Haute-Vienne	Du 1er au 7 déc.	Météorite	Rue Victor Hugo, **Rochechouart**	05 55 03 60 41
	Du 8 au 14 déc.	Val de Gorre	26 rue Jean Jaurès, **Saint-Laurent-sur-Gorre**	05 55 00 01 42
	Du 15 au 21 déc.	Tardoire	2 rue du Général De Gaulle, **Oradour-sur-Vayres**	05 55 78 10 23
	Du 22 au 28 déc.	Barriac	47 avenue d'Occitanie, **Séreilhac**	05 55 39 10 29
	Du 29 au 31 déc.	Thepault	28 rue de Nontron, **Saint-Mathieu**	05 55 00 31 80

La pharmacie de garde entre en fonction le samedi soir à 17h et les jours de la semaine à 19h
Fermeture de la pharmacie de La Coquille à 17h le samedi soir

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.

Mairie de La Coquille

3 place du Souvenir, 24450 La Coquille

Contact :
Tél. : 05 53 52 80 56 **Fax : 05 53 62 36 17**
Mail : mairie.la.coquille@wanadoo.fr
Facebook : La Commune de La Coquille

www.ville-lacoquille.fr

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Dépôt légal et impression : Mairie de La Coquille
Directrice de la publication : Michèle Faure
Conception graphique : Jérémie Ranouil
Crédits photos : Mairie de La Coquille
Nombre d'exemplaires : 750

Commission communication :
Gilles Rodriguez - ***Président***

Aurore Vidal
Danielle Faucher
Fabienne Warnez
Marie-Claude Lacotte
Maxime Larratte
Ludivine Pellico-Rousseau
Pierre Roussarie
Sophie Mallard
Pascal Privat
Brigitte Delienne